wanze

2026 - 2030

PROJET D'ECOLE

Ecole communale de Bas-Oha



BAS-OHA

BAS-OHA
mon village, mon école

1. PREAMBULE P.3

2. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE P.4

- HORAIRE DE COURS
- ORGANISATION DES CLASSES
- COURS SPÉCIAUX
- REPAS
- OBLIGATION SCOLAIRE
- DROIT À L'IMAGE
- COMMUNICATION
- ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

3. NOTRE PÉDAGOGIE P.7

- PROJET ÉDUCATIF
- PROJET PÉDAGOGIQUE

4. LE PLAN DE PILOTAGE P.11

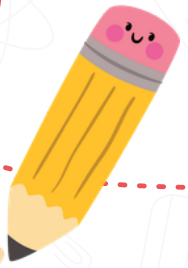
5. LES VALEURS DE NOTRE ÉCOLE P.12



« Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès. Nous devons donc agir ensemble, comme une communauté, comme une équipe, dans la compréhension et la confiance mutuelle. C'est ainsi que naît la véritable richesse d'une société : lorsque chacun, quel que soit son rôle, se sent reconnu, soutenu et libre d'apporter sa contribution. »

Nelson Mandela





I. PREAMBULE

Ce document représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet d'école.
Bien que l'école ait prioritairement un rôle d'enseignement, elle exerce également dans une moindre mesure un rôle éducatif en complémentarité à celui des parents.



Le projet d'école définit les priorités éducatives et pédagogiques et les actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'école entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des membres du conseil de participation, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.
Le projet d'école est un outil pour atteindre les missions prioritaires et les missions spécifiques du système éducatif. Il définit les modalités par lesquelles, dans le tronc commun, chaque école met en place les pratiques de différenciation et l'évaluation formative visées à l'article 2.3.1-1.

Le projet d'école est élaboré en tenant compte :
1° des élèves inscrits dans l'école, de leurs caractéristiques tant culturelles que sociales, de leurs besoins et de leurs ressources dans le processus d'acquisition des compétences et savoirs ;
2° des aspirations des élèves et de leurs parents en matière de projet de vie et de poursuite des études ;
3° de l'environnement social, culturel et économique de l'école ;
4° de l'environnement naturel, du quartier, de la ville, du village dans lesquels l'école est implantée.
Si nécessaire, le projet d'école est adapté afin d'assurer sa cohérence par rapport au plan de pilotage, visé à l'article 1.5.2-1.
(D.03-05-2019, mise à jour du 20-10-2022)

Ce document a été élaboré par l'équipe éducative (titulaires et direction) de l'école communale de Bas-Oha. Il a reçu un avis favorable de la part du Conseil de Participation en date du 14/04/2026 et a été présenté au Conseil Communal de Wanze.
Il s'articule autour des prescrits légaux en vigueur :

Le décret relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental (Lois 19069, D. 14-03-1995, mise à jour par D.08-03-07).
Le décret portant sur les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun (Docu 47165, D. 03-05-2019).

2. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

HORAIRE DE COURS

Lundi	*8h30 - 12h10 / 13h30 - 15h20*
Mardi	*8h30 - 12h10 / 13h30 - 15h20*
Mercredi	*8h30 - 12h10*
Jeudi	*8h30 - 12h10 / 13h30 - 15h20*
Vendredi	*8h30 - 12h10 / 13h30 - 15h20*

ORGANISATION DES CLASSES

Maternelles

- **Une classe d'accueil et de M1** (en fonction du nombre d'élèves, celle-ci est scindée en cours d'année pour concevoir deux groupes séparés).
Les après-midis, les élèves qui le souhaitent se rendent à la sieste, accompagnés de la puéricultrice.
- **Une classe de M2**.
- **Une classe de M3**.

→Les enseignantes travaillent en collaboration pour assurer une continuité dans les apprentissages. De nombreux **échanges** ont lieu, principalement les après-midis, afin de permettre une plus grande **différenciation**.

→Présence d'une **puéricultrice** à temps plein.

→Certaines années, l'école peut proposer des classes transversales afin de diminuer le nombre d'enfants par classe.

Primaires

- **Six ou sept classes primaires** (en fonction du « capital périodes » au 15 janvier de l'année civile).
- **Ecole des devoirs** de 15h30 à 17h15 au sein des locaux de l'A.S.B.L « Réussir à l'école » à Wanze.
- **Accompagnement personnalisé** : présence d'un(e) enseignant(e) plusieurs périodes par semaine dans chaque classe pour du soutien pédagogique.
- **Matériel riche et varié** : tableaux interactifs, tablettes, ordinateurs et matériel de codage basique disponibles pour chaque cycle.

COURS SPÉCIAUX

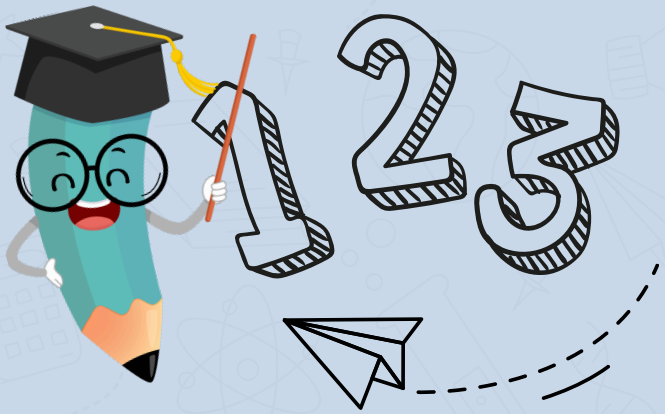
Chaque semaine, les élèves des classes **maternelles** bénéficient de **2 heures de psychomotricité**. Ces cours se déroulent au hall omnisport de Wanze où les enfants sont conduits par le car communal.
Les élèves de **M3** disposent en supplément d'**une période de natation** une semaine sur deux.

L'ensemble des classes primaires bénéficient également de deux périodes d'éducation physique par semaine en alternant sport et natation. **Une troisième période de sport est dispensée aux élèves de P5 et P6** ; cette heure supplémentaire vise à renforcer l'apprentissage du mouvement et des compétences socio-motrices, ainsi qu'à sensibiliser les élèves à l'importance d'un mode de vie sain et actif tout au long de leur vie.

Depuis 2023, **un éveil aux langues** est dispensé de la classe d'accueil à la P2 durant une période par semaine. Des cours de **seconde langue** sont organisés de la P3 à la P6 à raison de deux périodes par semaine. La commune de Wanze a arrêté son choix sur le néerlandais.

Une période par semaine de **CPC** (Cours de Philosophie et de Citoyenneté) est proposée dès la P1 à laquelle s'ajoute une période au choix (religion, morale ou dispense).





REPAS

Des repas chauds et des potages peuvent être commandés via une application en ligne : **APSCHOOL**.

Lors de l'inscription de l'enfant, vous recevez automatiquement un lien vous permettant de vous connecter pour effectuer vos **réservations**. Celles-ci doivent être effectuées un mois à l'avance (avant le 12 du mois en cours). Il est possible d'annuler (et de rembourser un repas) en prévenant la direction la veille, avant 10h.

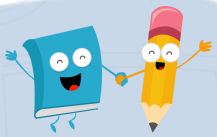
Les repas et les potages sont fournis par la société **"TCO services"**. Les menus sont conçus avec des ingrédients frais, locaux et de qualité, dans une démarche durable. Une fois la livraison effectuée, notre personnel se charge du service tout en vérifiant le respect des normes et des températures.

OBLIGATION SCOLAIRE

Tout enfant fréquentant notre établissement scolaire **dès la M3** est tenu à l'obligation scolaire et donc, doit être présent à l'école tous les jours.
Toute absence doit être justifiée par un mot écrit des parents (voir fiche d'absence).
Dès trois jours d'absence, un certificat médical peut être exigé.

DROIT À L'IMAGE

Lors de certaines activités, les élèves sont susceptibles d'être filmés ou photographiés. Ces ressources peuvent être utilisées sur des supports (format papier ou numérique) lors d'activités en classe ou dans le cadre de la mise en avant de la vie de l'école sur notre page Facebook privée. Ce groupe est accessible aux parents et aux proches des enfants. Les parents qui n'acceptent pas l'éventuelle utilisation de ces supports doivent le signaler par écrit à la direction.



COMMUNICATION

Le **journal de classe**, la **farde de communication** et l'envoi de mails (informations diverses et évènements scolaires) servent de lien entre les parents, l'école et les élèves.

En général, plusieurs réunions de parents sont organisées chaque année scolaire. Elles se déroulent en deux temps : une réunion **collective** par classe en début d'année et en **individuel,** sur rendez-vous, à chaque remise des bulletins.
Il est bien entendu toujours possible de rencontrer les membres de l'équipe éducative ou la direction en dehors de ces réunions sur simple demande.

La direction, les enseignants et les membres du personnel sont toujours disponibles pour répondre aux sollicitations des enfants et y apporter la meilleure réponse possible.

ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE

Le Mille Pattes

L'école collabore avec le service d'accueil extrascolaire du CPAS de Wanze **«Le Mille-Pattes»** afin d'accueillir au sein de l'école les élèves dont l'arrivée ou le départ se situerait en dehors de l'horaire scolaire.
Un accueil extrascolaire est assuré tant le matin (dès 7h) que le soir (jusqu'à 18h30), celui-ci se déroule dans le réfectoire de l'école.

Un bulletin d'inscription par enfant est obligatoire et la facturation est effectuée le mois qui suit les prestations. Les différents tarifs sont disponibles sur le site de la Commune de Wanze.

Les enfants sont également pris en charge à la sortie de l'école **le mercredi** par des accueillantes et ce, gratuitement, jusqu'à 13h00. Ensuite, l'accueil se poursuit dans les locaux du «Mille-Pattes» à Wanze, il est nécessaire de s'inscrire via le formulaire transmis par la direction.

Il est à noter que ces services ne dépendent pas à proprement parler de l'école et sont payants.

OUVERTURE AU MONDE

Grâce à la précieuse aide de notre Comité Scolaire, les élèves participent à de nombreuses activités sportives et culturelles :

- **Spectacles**, **concerts** et **expositions** en collaboration avec le Centre culturel.
- Partenariat avec la **bibliothèque** lors des activités des « Petits Ambassadeurs de la Lecture». Les élèves de M2 et M3 se rendent aussi à la bibliothèque plusieurs fois sur l'année pour y emprunter des livres et les découvrir en classe. Nous collaborons également à l'organisation du Prix Versele (lecture de 5 livres par classe et votes).
- **Sécurité routière** (APPER), **activité vélo**, **journée sportive**, **patinoire**, **sports d'hiver**, **animations scientifiques** « Cap Sciences», **Jeunesses musicales,...**
- **Ecole du dehors** : depuis 2025, toutes les classes participent à des demi-journées d'apprentissages en plein air, pour «apprendre autrement».
- **Accoutumance à l'eau** en M3.
- Préparation du **spectacle de fin d'année** pour les Fêtes de la Pentecôte.
- Activités autour des « Epouvantails » pour la grande **Balade des Epouvantails** annuelle.
- **Rencontres intergénérationnelles** entre les ainés et les élèves de M2 et de M3.
- **Classes de dépaysement** une année sur deux de la M3 à la P5.

ACCÈS AUX MÉDIAS

L'école donne aux enfants l'occasion d'accéder aux **médias** et de développer leur **esprit critique**. L'abonnement (facultatif) au Journal des Enfants (JDE) est proposé en début d'année aux élèves de P4-P5-P6. Des activités sont réalisées en classe avec le journal comme support.

Du matériel numérique est aussi disponible pour les élèves. Celui-ci revêt différentes formes afin d'être le plus polyvalent et le plus adapté possible en fonction de l'âge de l'enfant (pc, tablettes, cartes de codage,...). Grâce à ces outils, l'équipe éducative entend **développer les compétences numériques** présentées le référentiel FMTTN de la Fédération.

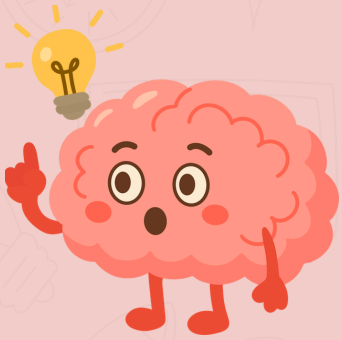
PRIMAIRE → SECONDAIRE

Le passage de l'enseignement primaire vers le secondaire est une étape très importante dans la scolarité d'un enfant. C'est pourquoi, nous y attachons beaucoup d'importance également. Afin de **faciliter cette transition**, l'équipe éducative met en place une série d'actions au quotidien dans les classes :

- **Continuité** dans la répartition des savoirs, savoir-faire et savoir-être ;
- Mise en œuvre d'une **méthode de travail** ;
- Apprendre à travailler seul et en parfaite **autonomie** ;
- Gérer son journal de classe, son travail à domicile et **l'organisation de son temps** ;
- Apprendre à **retenir l'essentiel** (cartes mentales, synthèses colorées,...) ;
- Travailler **en groupe** ;
- Avoir plusieurs intervenants pour faciliter le passage en secondaire où les professeurs changent presque toutes les heures ;
- **Informer** les élèves sur les études (animation CPMS, planning familial, TechniTruck,...) ;
- Animations **EVRAS** ;
- Assister à certaines **journées d'immersion** dans les écoles secondaires.



3. NOTRE PÉDAGOGIE



Nous nous engageons à offrir une pédagogie moderne, cohérente et adaptée à chaque enfant. Pour cela, nous adhérons aux **projets pédagogique** et **éducatif** de notre Pouvoir Organisateur et aux objectifs généraux définis dans le décret portant sur les livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun (D. 03-05-2019).

PROJET ÉDUCATIF

Celui-ci repose sur 4 piliers

1 PROMOUVOIR LA CONFIANCE EN SOI ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

- Attention particulière accordée à l'accueil et à l'écoute de chacun.
- **Travail en cycle 5/8** pour les élèves de M3, P1 et P2 : expositions, peinture, ateliers culinaires, initiation scientifique…
- **Classes de dépaysement** dès la M3. Celles-ci permettent une meilleure connaissance mutuelle et le développement de l'autonomie, en plus des apprentissages spécifiques à chaque matière du programme.
- Développement de la **socialisation** en organisant des classes verticales les après-midis en M1, M2 et M3.
- Des **journées sportives** et/ou inclusives sont organisées chaque année.
- Préparation d'un spectacle de fin d'année pour toutes les classes.

2 AMENER LES ÉLÈVES À S'APPROPRIER DES SAVOIRS ET DES COMPÉTENCES

- Utilisation des **nouveaux référentiels** des compétences et des programmes.
- Travail régulier **en ateliers**.
- Pratique du **tutorat**.
- **Continuité dans la matière** de la M1 à la P6 et planification de ce qui est à apprendre dans les différentes années.
- Méthode d'apprentissage de la lecture basée **sur le sens** (méthode fonctionnelle et analytique, découvertes des différents types de textes, découverte du code, lecture par analyse…).
- Pratique de la **lecture expliquée**.
- Utilisation de **matériel ciblé et concret**.
- **Suivi rapproché** des difficultés des élèves à travers le PIA et le DAccE.
- **Aménagements raisonnables** mis en place dans toutes les classes en fonction des besoins.
- Utilisation des **outils numériques** (tableau interactif, tablettes et pc).
- **Manipulations** dans les apprentissages.









3 PRÉPARER LES ÉLÈVES À ÊTRE DES CITOYENS RESPONSABLES

Durant la totalité de son cursus, l'élève est confronté à **son futur rôle de citoyen** non seulement par le biais des cours philosophiques et d'éducation à la citoyenneté, mais aussi lors de projets de classe.

ENVIRONNEMENT

Tri des déchets, collecte de piles, nettoyage de printemps, brigades vertes, zéro déchet, animation du Parc Naturel,...

ALIMENTATION

Fruit du jeudi, produit laitier du lundi, activités culinaires ponctuelles, animations TCO et GoodCook,...

CITOYENNETÉ

Commémorations de l'Armistice et du Commonwealth, Conseil Communal des Enfants, Tambours pour la paix, sensibilisation aux dangers d'internet, animations EVRAS, orientations scolaires,...

BIEN-ÊTRE

Aménagement des cours de récréation, conseils de coopération, animations sur le climat de classe, boîte à livres, repas en extérieur, parrainage entre grands et petits (heure du conte),...

AUTONOMIE

Ateliers autonomes en M2-M3, classes flexibles en P1-P2, plans de travail individualisés, tableau de programmation, outils numériques.

4 ASSURER DES CHANCES ÉGALES D'ÉMANCIPATION SOCIALE



EGALITÉ DES CHANCES

L'école compte parmi ses **partenaires** des organismes favorisant l'égalité des chances : le centre PMS, le service PSE, les équipes mobiles de la FWB, les Pôles Territoriaux, le Centre Culturel de Wanze et la bibliothèque communale de Bas-Oha. Chaque enseignant met tout en œuvre pour permettre à chacun de progresser et d'acquérir les compétences de base nécessaires.

En cas de difficultés majeures rencontrées, l'équipe éducative de l'école organise une réunion avec les parents et, si nécessaire, des intervenants extérieurs (CPMS, PSE, logopède, psychologue...) afin de travailler en équipe vers une évolution plus heureuse de la scolarité de l'enfant concerné.

Il y a donc une **collaboration efficace** entre ces différents services et l'école, en partenariat avec les parents, qui veillent à mettre en place les aménagements proposés.

NON REDOUBLEMENT

Notre école adopte une **approche centrée sur la continuité des apprentissages** au sein des cycles. Elle s'inscrit dans une démarche de **non redoublement**, considérant que chaque élève évolue à son **propre rythme** et que les apprentissages peuvent s'étaler sur plusieurs années. Cette organisation vise à **favoriser la réussite de tous les élèves**, à valoriser leurs progrès et à prévenir les ruptures dans le parcours scolaire tout en utilisant le redoublement en dernier recours, en accord avec les parents.

INCLUSION

L'équipe s'engage à analyser toute demande d'intégration et à mettre en place, avec le soutien de l'école référente, toutes les conditions nécessaires pour en assurer les meilleures chances de réussite.



PROJET PÉDAGOGIQUE

L'équipe éducative respecte le projet pédagogique du CECP en s'appuyant sur 3 grands axes :

1. La continuité au sein de l'école

Notre **planification de la matière** est établie en respectant au maximum les **référentiels** du Tronc Commun et les programmes des études.

De nombreux outils permettent une **continuité accrue** dans le cycle 1 (de 2,5 à 5 ans) et le cycle 2 (de 5 à 8 ans) : le tableau des responsabilités, les boites à nombres, les calendriers, la roue des saisons, les jeux évolutifs,...

Les dossiers de suivi des élèves (DAccE) sont constitués au début de leur parcours scolaire et les suivent tout au long de leur scolarité, cela, peu importe l'établissement fréquenté. Ceux-ci sont complétés par un plan individuel d'apprentissage (PIA).

Les **synthèses** et les **outils** réalisés passent dans la classe supérieure avec l'élève.

En P1-P2, utilisation d'un **code couleur** pour les sons. Dans toutes les classes nous utilisons le même code couleur pour les sept natures de mots.

Pour les 6e primaires, une **journée d'immersion dans une école secondaire** est planifiée afin de faciliter le passage vers le secondaire.





2. Les évaluations

Deux types d'évaluations sont pratiquées : l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

Evaluations formatives

Elles sont pratiquées régulièrement dans les différentes classes et ne génèrent pas systématiquement de bilan papier.
Elles permettent de repérer les acquis et les compétences qui seraient encore à approfondir.
Elles peuvent se présenter sous diverses formes :

- par un questionnement oral ou écrit à la fin d'une séquence d'apprentissage;
- lors d'exercices d'applications ou de manipulations durant les séquences d'apprentissage;
- par l'usage des moyens numériques ;
- par le jeu.

En cas de repérage des difficultés, un approfondissement sera proposé.

Evaluations Sommatives

Elles se présentent sous la forme d'un bilan des acquis des élèves (contrôles, bilan, test) après chaque apprentissage.



LE SAVIEZ-VOUS ?
A BAS-OHA, ON PRATIQUE...

- Une organisation en cycles.
- Une alternance de moments collectifs, en groupes, en ateliers.
- Une individualisation maximale.
- Des activités de découvertes concrètes.
- Un usage raisonné des nouvelles technologies.
- Des activités culturelles, sportives et citoyennes.

3. La différenciation

Dans une classe, chaque enfant est unique. Les élèves apprennent à des **rythmes différents** et n'utilisent pas tous les mêmes stratégies pour comprendre.
La différenciation est une démarche pédagogique qui consiste à adapter l'enseignement pour permettre à chaque élève de progresser, sans créer une école «à la carte».

🎯 Pourquoi différencier ?

- Pour **aider** chaque enfant à réussir selon son niveau, ses acquis et son rythme.
- Pour **valoriser** les forces de chacun.
- Pour **soutenir** ceux qui rencontrent des difficultés, sans freiner les élèves plus avancés.
- Pour **installer un climat bienveillant** où chacun se sent capable.

En maternelle



Les enfants n'ont pas tous le même développement moteur, langagier ou social.
Ils apprennent surtout par **l'expérimentation**, **la manipulation** et **le jeu**.
Certains ont besoin de répéter, d'autres d'explorer davantage ou d'être stimulés différemment.
Les bases essentielles (motricité fine, langage, vivre-ensemble...) s'installent **à des rythmes très variés**.

En primaire



Les **écarts** entre élèves peuvent se creuser rapidement si on n'adapte pas les apprentissages. Ceux-ci construisent **des compétences fondamentales** (lecture, écriture, mathématiques...) qui nécessitent parfois un soutien renforcé ou un approfondissement.
Certains enfants ont besoin de **sécurisation** et d'étayage, tandis que d'autres ont besoin de **défis** pour rester motivés.
La différenciation aide à **maintenir l'engagement et l'estime de soi** : l'enfant se sent capable, même s'il n'avance pas au même rythme que les autres.



🧩 Dans notre école...

Nous pratiquons la différenciation au quotidien, de différentes manières, en variant, notamment...

1 Les contenus
Certains travaillent la multiplication simple, d'autres la multiplication à plusieurs chiffres.

2 Les processus
Manipulations, ateliers tournants, groupes de besoin,...

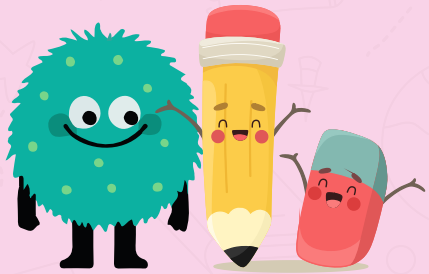
3 Les activités
Différents chemins pour atteindre la même compétence (visuel, oral, écrit, par le jeu,...).

4 Les supports
Fiches simplifiées, pictogrammes, tablettes, police adaptée,...

5 L'accompagnement
Petits groupes, aide ciblée, tutorat, temps supplémentaires...

6 Le degré de guidage
Consignes plus précises, défis, autonomie.

7 Les évaluations
Evaluation formative, barème allégé, évaluation orale, prise en compte des progrès.



4. LE PLAN DE PILOTAGE

Depuis 2021, dans le cadre du Plan de Pilotage, notre école s'engage dans un travail continu d'amélioration afin de proposer à chaque enfant un enseignement toujours plus qualitatif, cohérent et efficace.
Déjà en 2019, l'équipe éducative avait identifié plusieurs points à renforcer pour mieux répondre aux besoins des élèves. Ces réflexions ont permis d'élaborer notre Contrat d'Objectifs, qui guide aujourd'hui nos actions.

NOS AXES DE TRAVAIL

1. Réduire le taux de redoublement

Nous mettons en place :

- un suivi plus régulier des acquis,
- des remédiations ciblées,
- de la différenciation au quotidien.

2. Améliorer les résultats en nombres et opérations

Avec une attention particulière portée aux fractions, nous travaillons

- la compréhension du nombre,
- la manipulation,
- les stratégies de calcul,
- des activités variées pour rendre les notions plus concrètes.

Notre objectif : **rendre les mathématiques plus accessibles et solides pour tous.**

3. Renforcer les compétences de lecture

Parce que lire est essentiel pour réussir dans toutes les disciplines, nous développons en variant les supports :

- la compréhension orale et écrite,
- le décodage et la fluidité (fluence),
- le vocabulaire,
- le goût de la lecture.

NOTRE ENGAGEMENT

Ces trois axes guident nos actions quotidiennes et nos choix pédagogiques.

Ils visent tous le même objectif :
👉 **Permettre à chaque enfant de progresser, de prendre confiance et de réussir son parcours scolaire.**



5. LES VALEURS DE NOTRE ÉCOLE

LA BIENVEILLANCE

Accueillir chaque enfant avec douceur, respect et attention.

LA PROXIMITÉ

Entre élèves, enseignants et avec les parents: tout le monde se connaît.
Dialogue, échanges et confiance mutuelle.

L'ESPRIT FAMILIAL

Une école à taille humaine avec un cadre où les plus petits et les plus grands apprennent à vivre ensemble.

LA CONVIVIALITÉ

Des moments partagés (fêtes, activités, projets communs...) qui renforcent le lien social.

LA COOPÉRATION

Encourager l'entraide, le travail en groupe et le respect de chacun.
Faire grandir les élèves dans un esprit d'équipe plutôt que de compétition.

L'ANCRAGE LOCAL

Le comité scolaire participe activement à la vie de l'établissement en soutenant les événements, les projets pédagogiques et les moments de convivialité qui renforcent le lien entre l'école, les familles et le village.

L'EXIGENCE POSITIVE

Accompagner chaque enfant vers la réussite avec rigueur, soutien et encouragement.
Faire rimer bienveillance avec ambition.



BAS-OHA

mon village, mon école

